

Profil de baignade



BAIGNADE DE NOLAY

COMMUNE DE NOLAY

Sommaire

Note d'information

Phase 1 : Etat des lieux

I. Zone de baignade

- Description
- Données sur la qualité de l'eau
- Contexte météorologique

II. Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution

- Délimitation et description
- Inventaire des sources de pollution

Phase 2 : Diagnostic

I. Diagnostic pour tous les types de profils

II. Diagnostic: type 1

III. Diagnostic: type 2

IV. Diagnostic: type 3

Conclusion générale du diagnostic

Phase 3 : Mesures de gestion

- Mesures de gestion préventive des pollutions à court terme
- Plan d'action

Synthèse

Annexe 1 : Normes de qualité des eaux et classement des zones de baignade

Annexe 2 : La turbidité

Annexe 3 : La Dermatite

Annexe 4 : Exemple d'un hyéto-gramme

Annexe 5 : Exutoire et débit d'étiage

Annexe 6 : Classification de Strahler

Annexe 7 : Définition des différents types de pollution

Annexe 8 : L'Eutrophisation

Phase 1 : Etat des lieux

I) Zone de baignade

1.1- Description

1.1.1- Longueur, largeur, pente et profondeur

- Longueur et largeur de la zone de baignade en mètres :

150 m longueur 40 m largeur

- Superficie de la zone de baignade en hectare :

≈ 0,6 ha

- Pente de la zone de baignade en mètre par mètre :

≈ 15 ‰

- Profondeur moyenne de la zone de baignade en mètre :

1,8

- Profondeur maximale de la zone de baignade en mètre :

2,8

1.1.2- Nature de la plage et impact sur la transparence

- Nature de la plage (entourez la réponse correspondante) :

◆ Vaseuse ◆ Marécageuse ◆ Sableuse ◆ Rocheuse ◆ Autre (précisez)

- La nature de votre plage influence-t-elle sur la transparence de l'eau ? (entourez la réponse correspondante)

- Oui

- Non

1.1.3- Nature de la rive de la zone de baignade

- Les rives du plan d'eau sont-elles artificielles ou naturelles ?

rives naturelles

1.1.4- Sens de circulation de l'eau

✚ Quel est le sens de circulation de l'eau ? *écoulement du ruisseau de la brayère*

1.1.5- Localisation des points de prélèvement du contrôle

sanitaire : *Dans la zone de baignade entre les deux pontons.*

1.1.6- Liste des usages de l'eau

✚ Quelles sont les activités, autres que la baignade, pratiquées aux abords de votre plan d'eau ? (entourez la ou les réponses correspondantes)

- ~ Pêche
- ~ Activités nautiques motorisées
- ~ Activités nautiques non motorisées
- ~ Autres (à préciser)

1.1.7- Végétation immergée ou émergée sur la zone de baignade

✚ Quelles espèces végétales sont présentes sur la zone de baignade et quelle est leur densité (forte, moyenne faible) ?

- *Aucunes espèces*
-
-
-

1.1.8- Description des abords de la plage

✚ Quelles espèces végétales sont présentes aux abords de la zone de baignade et quelle est leur densité (forte, moyenne faible) ?

- Exemple : - Sapin → forte densité
- *Espaces engazonnés*
-
-

✚ Occupation des sols :

graviers entre le bord de l'eau et les espaces engazonnés

1.1.9- Carte de la zone de baignade où tous les éléments 1.1.1- à 1.1.8 sont à reporter.(à joindre en annexe)

1.1.10- Photographie du site de baignade (à joindre en annexe)

1.1.11- Informations sur la fréquentation de la baignade

📌 Quelle est la fréquentation de la zone de baignade? (moyenne de personnes par jour)

- Printemps

- Été \approx 30 et plus en fonction de la météo

1.1.12- Durée de la saison balnéaire

📌 Combien de temps dure la saison balnéaire ?

Juillet - Août période où la baignade est normalement surveillée

1.1.13- Equipements sanitaires mis à dispositions des usagers

📌 Quels sont vos équipements sanitaires ? (précisez la nature et le nombre de ces équipements)

- 1 douche extérieur

- 2 WC.

-

-

-

-

1.1.14- Poste de secours (localisation sur la carte)

Le poste de secours est situé dans le bâtiment Resto-buvette

1.1.15- Accessibilité aux animaux

📌 Les animaux domestiques ont-ils accès à la zone de baignade ? (rayez la mention inutile)

~~Non~~
~~Oui~~

1.1.16- Voies d'accès et zone de stationnement éventuelles si présentes : (à localiser sur la carte, et à détailler (surface, capacité d'accueil, revêtement...))

1.1.17- Zone d'affichage (à localiser sur la carte et préciser les éléments affichés)

- Contrôle sanitaire des eaux de baignade
- Heures de surveillance de la zone de baignade
- Arrêté municipal réglementant la baignade
- Plan délimitant la zone de baignade surveillée
- N° de téléphone d'urgence

1.1.18- Eventuels problèmes d'accès à la baignade

🔧 Y-a-t-il des problèmes d'accès à la baignade lors d'une période de sécheresse ?
(rayez la mention inutile)

-Non

~~-Oui~~

🔧 Si oui, pour quelle(s) raison(s)?

Rappel des pièces à joindre avec la description de la baignade :

- Schéma de la zone de baignade, et une carte, ou tous les éléments précédents sont reportés.
- une photographie du site de baignade

1.2 Données sur la qualité de l'eau

(Pour toutes les données d'analyses, il faudra préciser les sources et les références)

✚ Joindre en annexe l'ensemble des résultats récapitulés dans le tableau fournit en pièce jointe du courrier envoyé début 2010.

1.2.1- et 1.2.2- Classement national ancienne norme et classement nouvelle directive

✚ Donner le classement de votre eau de baignade par année, de la plus ancienne à la plus récente. (Entourez les réponses correspondantes, autant pour l'ancien que pour le nouveau classement).

	Ancien classement	Nouveau classement*
2007	Année N-3 : A B C D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »
2008	Année N-2 : A B C D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »
2009	Année N-1 : A (B) C D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »
2010 (Année dernière)	Année N : A B C D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »

✚ Combien y a-t-il eu de prélèvement, en moyenne, par an ?

4 à 5 : 1 Juin - 2 Juillet - 2 Août

✚ La tendance de votre eau de baignade est donc à : (entourez la réponse satisfaisante)

- L'amélioration

- La dégradation

(Stabilité) *fonction des orages.*

- Voir définition du « nouveau classement » Annexe 1. Ce classement n'est à préciser que pour l'année N.

1.2.3- Précisions sur la transparence

☛ Quelle était la turbidité de l'eau, (et les causes éventuelles en cas de turbidité élevée) ?

Années	Moyenne turbidité en NFU	Moyenne des transparences en NFU	Transparence la plus faible mesurée	Transparence la plus élevée mesurée	Causes pour les transparences faibles
N-3 2007	2,5	0,86	0,7	> 1	Orages et fonds limoneux
N-2 2008	3,5	0,96	0,8	> 1	"
N-1 2009	3,5	0,95	0,7	> 1	"
N (année dernière)	3,5	0,92	0,7	> 1	"

1.2.4- à 1.2.7 : Episodes de formations de dépôts abondants et mousses, mise en évidence de cyanobactéries, de prolifération d'algues vertes, et de cas de dermatites.

☛ Remplir le tableau ci- dessous le plus précisément possible, on partira de l'année la plus ancienne à la plus récente.

Années	N-3	N-2	N-1	N(année dernière)
Y-a t-il eu une formation importante de dépôts ?	Dépôts peu importants; fonction des précipitations ←			
Y a-t-il eu une formation de mousse ?	Non	Non	Non	Non
Résultat d'analyse pour les cyanobactéries	Abs	Abs	Abs	Abs
Y a-t-il eu une prolifération d'algues vertes ?	Non	Non	Non	Non
Y a-t-il eu des cas de dermatites** détectés chez des baigneurs ? (si oui combien ?)	Non	Non	Non	Non

* Voir définition : Annexe 2

** Voir définition : Annexe 3

1.3 Contexte météorologique

Prendre en référence la station météo la plus proche du site de baignade
Collecter les informations auprès de météo France

Les informations demandées devront au minimum remonter jusqu'aux cinq dernières années.

1.3.1- Episodes de précipitations sur 5 ans

✚ Remplir le tableau ci-dessous : *Aucun relevé*

Année	Total des précipitations annuelles en mm	Précipitations sur les mois de :				Nombre d'épisodes orageux entre mai et août
		mai	juin	juillet	août	
N-4						
N-3						
N-2						
N-1						
Année N (année dernière)						

✚ Précisez les dates et la pluviométrie des 10 jours les plus pluvieux durant l'ouverture de la baignade :

Dates	Précipitations pour ce jour

Aucun relevé

✚ Fournir si possible un hyétoگرامme* pour chacun des jours les plus pluvieux (intensité de pluies en fonction des heures).
(Voir un exemple : Annexe 4)

1.3.2- Vents et courants dominants

- ✚ Fournir une rose des vents en annexe indiquant les vents dominants.
- ✚ Sur la carte de la zone de baignade, reportez cette rose des vents et indiquez les courants.

II) Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution

Délimitation et description

✚ Quelle(s) est/sont la/les source(s) antérieure(s), qui a/ont été à l'origine de la pollution des eaux de baignade ? (si le bassin versant de la zone de baignade est vaste, pour les sources éloignées, il faut tenir uniquement compte de celle(s) qui influ(ent) sur la qualité microbiologique de l'eau de baignade)

Années	Source(s) de pollution	Type de pollution
22 juillet Dernière (1)	- Déversoir d'orage saturé - - - -	- Ruisseau pollué par - des eaux usées - - -
Année 2	- - - - -	- - - - -
Année 3	- - - - -	- - - - -
Année 4	- - - - -	- - - - -
Année 5	- - - - -	- - - - -

✚ Après avoir décrit vos sources de pollution, placez- les sur une carte géographique ; en les reliant entre elles vous délimitez ainsi la zone d'étude.

2.1 Report de la zone d'étude sur une carte géographique

2.2 Données générales géographiques

- ✚ Décrire le relief avoisinant votre lieu de baignade (ou une carte de relief).

Ruisseau ; ~~amont~~ zone encaissée et mise en amont.

2.3 Données générales démographiques

- ✚ Quelle est la population vivant annuellement sur la zone d'étude de la baignade ?

aucune

- ✚ Quelle est la population saisonnière vivant sur la zone d'étude de la baignade ?

aucune

2.4 Caractérisation de la zone d'étude

2.4.1- Surface de la zone d'étude

- ✚ Quelle est la surface de la zone d'étude (en m^2) ?

négligeable : les abords du plan d'eau.

2.4.2- Imperméabilisation

- ✚ Quelle est la surface imperméabilisée (en m^2) ? (toiture, parking, chaussée. . .)

négligeable

- ✚ Quel est le coefficient d'imperméabilité ? (C'est le rapport de la superficie imperméabilisée et de la superficie totale. Le coefficient d'imperméabilité est compris entre 0,1 et 0,9.) $\rightarrow 0$.

2.4.3- Pente

- ✚ Quelle est la pente du bassin versant (en %) ? (C'est la pente du plus long chemin hydraulique.) *aucun chemin hydraulique*

2.4.4- Débits

- ✚ Quel est le débit moyen annuel, à l'exutoire (en m^3/s)* ?

pas de relevé

- ✚ Quel est le débit d'étiage (en m^3/s)* ?

pas de relevé

- ✚ Quel est le débit de crue (en m^3/s) ?

pas de crue

✚ Caractériser le réseau hydrographique (vous pouvez utiliser la méthode de Strahler**).

* Voir définition : Annexe 5

** Voir méthode de Strahler : Annexe 6

2.4.5 et 2.4.6 Typologie des activités et qualité des eaux rejetées

✚ Quelle est la typologie de l'activité agricole, industrielle, et urbaine ? (remplir le tableau ci-dessous)

Activités	Type	Qualité des eaux rejetées
Agricole	Aucune	Absence
Industrielle	Aucune	Absence
Zone urbaine	Aucune	Absence

2.4.7- Dynamique des écoulements en fonction des épisodes pluvieux

✚ Quelle est la fréquence des épisodes pluvieux sur les cinq dernières années ? (vous pouvez utiliser des graphiques)

pas d'historique.

✚ Quelle est l'importance d'une crue sur la zone d'étude ?

pas de crue

✚ Fournir, pour chaque crue, depuis cinq ans, un diagramme de crue.

✚ Après chaque crue, quelle a été la pollution microbiologique résultante ? (si possible fournir des analyses)

2.4.8- Occupation des sols

✚ Fournir un plan d'occupation des sols de la zone d'étude. (Vous pouvez utiliser la base de données « CORINE Land COVER » relative à l'occupation des sols sur <http://www.ifen.fr>)

III) Inventaire des sources de pollution

Lorsque vous mentionnerez des données sur les sources de pollutions, vous devrez préciser les sources et les références de ces données.

✚ Si vous possédez les documents suivants, il faut les inclure dans le profil en annexes :

- Schéma d'Assainissement et de Gestion des Eaux « SAGE ».
- Le Plan Local d'Urbanisme « PLU » ;
- Le rapport de l'hydrogéologue agréé, si vous possédez un captage d'eau potable dans la zone d'étude ;
- Une étude de votre agence de l'eau ;
- Etude d'impact des stations d'épurations ;
- Etude d'impact des résiduaires urbaines ;
- Dossier d'autorisation des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Remplir le tableau ci-dessous en cochant et remplissant les cases correspondantes :

Sources de pollution de la zone d'étude	La pollution est ponctuelle*	La pollution est diffuse*	La pollution est canalisée*	La pollution est temporaire*	La pollution est permanente*	La source est-elle susceptible d'avoir un impact sur la qualité microbiologique de l'eau de baignade ?
déversoir d'orage N: 1	Oui	Non	Non			Oui impact momentané 1 à 2 jours selon l'importance
déversoir d'orage N: 2	Oui	Non	Non			Oui impact momentané 1 à 2 jours selon l'importance

*Voir définition : Annexe 7

3.1 Report de toutes les sources de pollution sur une carte

- ✚ Localiser sur une carte toutes les sources de pollution précédemment citées.

3.2 Eaux usées domestiques

3.2.1- Description du réseau de collecte

- Votre réseau de collecte des eaux usées est le type :

- Séparatifs
- Unitaires
-

3.2.2- Description du fonctionnement des stations d'épuration

la station d'épuration est en aval du plan d'eau.

- De quel type est votre station d'épuration ? Description.

3.2.3- Description du fonctionnement des déversoirs d'orage

- Y a-t-il des déversoirs d'orage dans la zone d'étude ? oui

- Si, oui combien ? ... 2
- Non

3.2.4- Description du fonctionnement des postes de relevage

- Combien y a-t-il de poste de relevage sur la zone d'étude ?

Aucun.

3.2.5- Localisation des ouvrages de stockage de boues, matières de vidange et zone d'épandage

- Y a-t-il des ouvrages de stockage des boues sur la zone d'étude ?

Non

- Y a-t-il des ouvrages de stockage de matières de vidange sur la zone d'étude ?

Non

- Y a-t-il une ou des zones d'épandage sur la zone d'étude ?

• Non

- Si oui, ~~combien~~ et où ?

3.2.6- Localisation des zones d'assainissement non collectif

- Y a-t-il des assainissements non collectifs dans la zone d'étude ?

• Non

- Si oui, ~~combien~~ et où ?

3.3 Eaux Pluviales

3.3.1- Description du réseau de collecte

- Décrire votre système de collecte des eaux pluviales (buse, fossé, canalisation, . . .), si possible fournir un plan (sur la zone d'étude).

Aucune collecte des eaux pluviales autour du plan d'eau.

sauf sur le bord de la route où la collecte est faite par buses.

3.3.2- Evaluation de la sensibilité au ruissellement

- Donner le coefficient de ruissellement (sur la zone d'étude) soit le rapport entre la quantité d'eau ruisselée (écoulée) à la surface du sol et celle des précipitations.

3.3.3- Qualité des rejets et connaissance des zones impactées

- Quelle est la qualité du rejet des eaux pluviales (sur la zone d'étude) ?

Aucun rejet dans le plan d'eau

- Y a-t-il un impact sur le milieu récepteur ? (Vous pouvez vous baser sur le schéma directeur des eaux pluviales.)

Aucun.

3.4 Activités agricoles

3.4.1- Connaissance de risques accidentels (liés à la localisation des activités tels que pâturages, stockages, épandage...)

- Y a-t-il des exploitations agricoles au sein de la zone d'étude ?
 - Non
 - ~~Si oui, combien ?~~
- Avez-vous conscience, des risques majeurs, que représente une exploitation, des pâturages d'animaux, des stockages de matières dangereuses, ou des épandages agricoles, dans une zone à protéger.

3.4.2- Connaissance de risques liés à la pollution diffuse par ruissellement lors des épandages

- Pente des parcelles, périodes d'épandage, quantité épandue, distance par rapport aux cours d'eau...
Aucun épandage dans la zone

3.5 Activités industrielles

3.5.1- Connaissance des rejets susceptibles d'affecter la qualité des eaux de baignade

- Y a-t-il des rejets de type industriel ?
 - Non
 - ~~Oui~~
- Si oui, à quel endroit et quelle est la nature et la qualité du rejet ?

3.5.2- Connaissance de l'historique du site industriel

3.6 Autres sources de pollution diffuses spécifiques

3.6.1- Conditions d'accès des animaux aux plages

Brigade interdite aux chiens.

les chiens sont tous en laisse sur la zone fermée.

3.6.2- Connaissance des rejets en provenance des ports de plaisance et des activités de loisirs

- Quel est le débit et la qualité de rejets des activités de loisirs (campings, centre équestre, mobil-home...)?

Aucun.

3.6.3- Connaissance des conditions d'ouverture et de fermeture des vannages des systèmes hydrauliques

3.6.4- Dépôts sauvages

- Y a-t-il des dépôts sauvages au sein de la zone d'étude ?

• Non

- Si oui, quel est l'impact sur le milieu ?

3.6.5- Prolifération de cyanobactéries

- Si vos données d'analyses de la qualité de l'eau montrent des épisodes de prolifération de cyanobactéries ou d'algues, vous devez faire une liste des pollutions susceptibles d'avoir cet impact. Une synthèse des éléments serait préférable avec en particulier l'azote et le phosphore.

⚡ Si dans la phase 1 : Etat des lieux, il a été mis en évidence un risque de prolifération de cyanobactérie, vous devez identifier la relation entre le milieu et la prolifération des cyanobactéries :

- Quantité de phosphore dans l'eau :
 - Quantité de nitrates dans l'eau :
- } Absence de cyanobactéries.

- Y a-t-il présence de mousse :

▪ ~~Oui~~

▪ Non

- Variation du PH :

▪ La nuit : → pas de relevé

▪ Le jour :

- Variation de l'oxygène :

▪ La nuit : → pas de relevé

▪ Le jour :

- Luminosité du lieu de baignade : ??

- Température extérieure moyenne :

▪ Sur la saison balnéaire :

pas de relevé

▪ En hiver :

- A quel stade en est l'eutrophisation* de votre plan d'eau ?

▪ Pas, ou peu d'eutrophie

▪ Moyennement d'eutrophie

▪ Stade avancé

▪ Stade très avancé

• Voir définition : Annexe 8

Phase 2 : Diagnostic

A chaque fois que vous mentionnerez des données sur les sources de pollutions, vous devrez citer vos références et vos sources.

I) Diagnostic pour tous les types de profils

1- Classement et hiérarchisation des sources de pollution.

- ✚ Classer les sources de pollutions identifiées dans l'inventaire selon qu'elles soient « à court terme » ou « chronique » et les hiérarchiser selon leurs impacts sur la qualité de l'eau de baignade.

Origine de la pollution (organisme, collectivité...)	Hiérarchisation (n°1 = le plus d'impact)	Pollution à court terme*	Pollution chronique*
Reversoir d'orage N°1	Eaux pluviales usées	2 à 3 jours	
Reversoir d'orage N°2	Eaux pluviales + Eaux usées	2 à 3 jours	

*Voir définition : Annexe 7

⚡ Quels sont les facteurs de déclenchement des rejets et/ou de dégradation de la qualité de l'eau ?

- Précipitations importantes.

-

-

-

-

2- Liste des risques accidentels de pollution sur le bassin

⚡ Lister les risques accidentels de pollution sur le bassin versant :

-

-

-

-

-

-

-

-

-

3- Perspectives démographiques et leurs impacts.

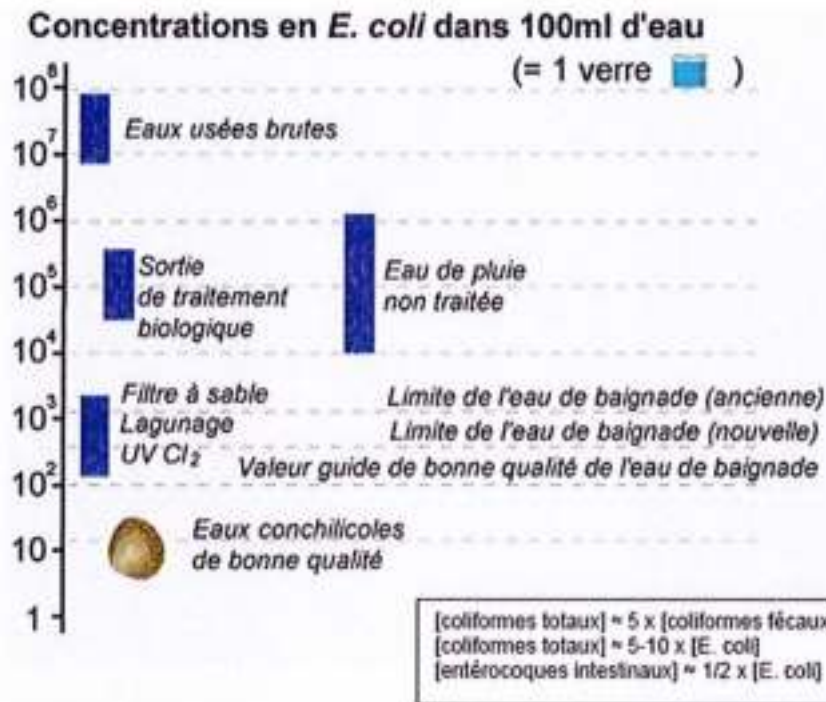
⚡ Faire une estimation de l'évolution démographique et répercuter l'impact sur les sources de pollutions (eaux usées et eaux pluviales).

4- Conclusion générale.

II) Diagnostic : Type 1

La hiérarchisation se fera sur la base des valeurs caractéristiques de charge microbiologique selon le type de rejet.

Le diagramme suivant est proposée comme exemple :



Source : J.Duchemin – AESN– 2007- d'après guide de réutilisation des eaux usées OMS 2006, bibliographie personnelle, mesures de terrain, et rapports de SATESE.

III) Diagnostic : Type 2

🔧 La hiérarchisation se fera à partir d'une analyse statistique de corrélation des données historiques de qualité de l'eau, des différentes sources de pollution et d'autres facteurs environnementaux (pluie, vent, circulation de l'eau . . .) Il est suffisant de prendre en compte les cinq dernières années.

Vous pourrez utiliser les données rentrées dans la phase 1, partie « II. Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution » à « Délimitation et description ».


Remplir les deux tableaux suivants :

Années	N (année dernière) <i>2018</i>	N-1 <i>2017</i>	N-2 <i>2016</i>	N-3 <i>2015</i>	N-4 <i>2014</i>
Sources de pollution	<i>idem ←</i>	<i>idem ←</i>	<i>idem ←</i>	<i>Travaux de versoir et stockage Rejet ponctuel</i>	<i>Rejets d'eaux usées permanentes</i>
Qualité de l'eau (joindre analyses)					
Facteurs environnementaux (pluie, vent, circulation de l'eau...)					

En 2007 travaux d'assainissement création des déversoirs d'orage

Hierarchisation des sources de pollution :

Sources de pollution	1 (la plus polluante)	2	3	4	5	6	7	8
déversoir d'orage N:1		X						
déversoir d'orage N:2	X							

 Conclusion (diagnostic sur la qualité de l'eau de baignade) :

1.3.1.2 – Personnes responsables de la transmission des alertes :

Les mêmes personnes

1.3.1.3 – Personnes chargées de la prise de décision :

Le maire

1.3.1.4 – Les mesures prises pour la protection des baigneurs :

- Fermeture de la baignade : panneau + drapeau rouge
- information ARS ; rapport d'analyse

1.3.1.5 – Les modalités de suivi des indicateurs :

Réouverture en fonction des indicateurs.

1.3.1.6 – Les modalités de suivi de la qualité de l'eau lors de l'atteinte d'un seuil d'alerte.

fonctionnement correct du dispositif d'orage.
et signalé à l'ARS d'analyser la qualité de l'eau.

1.3.1.7 – Les modalités de levée de l'alerte :

(Lorsque les indicateurs choisis repassent en dessous du seuil d'alerte).

- ouverture de la baignade
- enlèvement des panneaux d'interdiction et du drapeau rouge
- information ARS rapport d'analyse

1.4 Pollution à court terme et révision des indicateurs :

Lorsqu'une valeur anormalement élevée (supérieure à un des seuils proposés par l'AFSSET) est mesurée pour un paramètre microbiologique, dans le cadre du contrôle sanitaire, sans que les indicateurs retenus dans le cadre de l'auto-surveillance ne le prévoient, il conviendra d'en identifier la cause et de procéder à une révision du profil. Il sera alors nécessaire de réévaluer les indicateurs retenus dans l'auto-surveillance et les seuils d'alerte associés.

II. Mesures de gestion préventive des autres sources de pollution

En cas de risques de pollution par des cyanobactéries, des macroalgues, des phytoplanctons, ou des déchets, des mesures de gestions préventives seront mises en œuvre suivant la même procédure que celle décrite ci-dessus. (choix d'indicateurs et seuils d'alerte)

III. Plan d'action

3.1 Profil de type 1 : recommandations

✚ Enumérer les recommandations nécessaires pour préserver cette bonne qualité d'eau de baignade (développement démographique, projet d'aménagement sur la zone concernée, . . .):

-
-
-
-

3.2 Profil de type 2 et 3 :

3.2.1- Mesures de gestion prévues pour supprimer ou réduire les sources de pollution

-
-
-

3.2.2- Echancier

✚ Créer un calendrier des travaux, qui permettra d'atteindre, en 2015 maximum, le niveau de qualité au moins « suffisant » au sens de la directive 2006/7/CE.

Type de pollution	Travaux nécessaires	Date de début des travaux	Date prévue pour la fin des travaux

Annexe : Carte de la zone de baignade et du Plan d'eau.



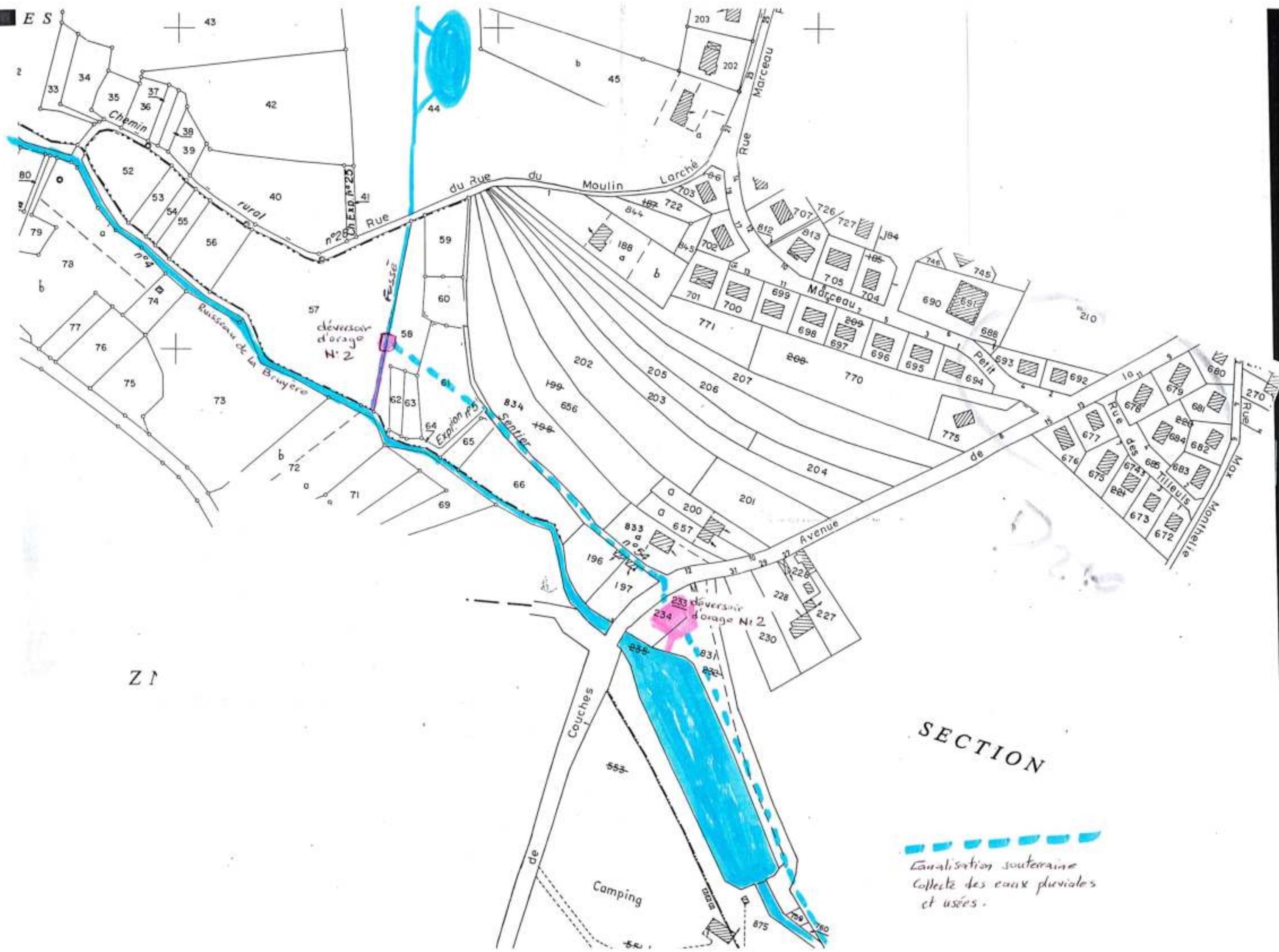
Deversoir
d'orage N°1

Sens de l'écoulement

Zone de baignade
Surveillance

Douche - WC
Rite de Secours

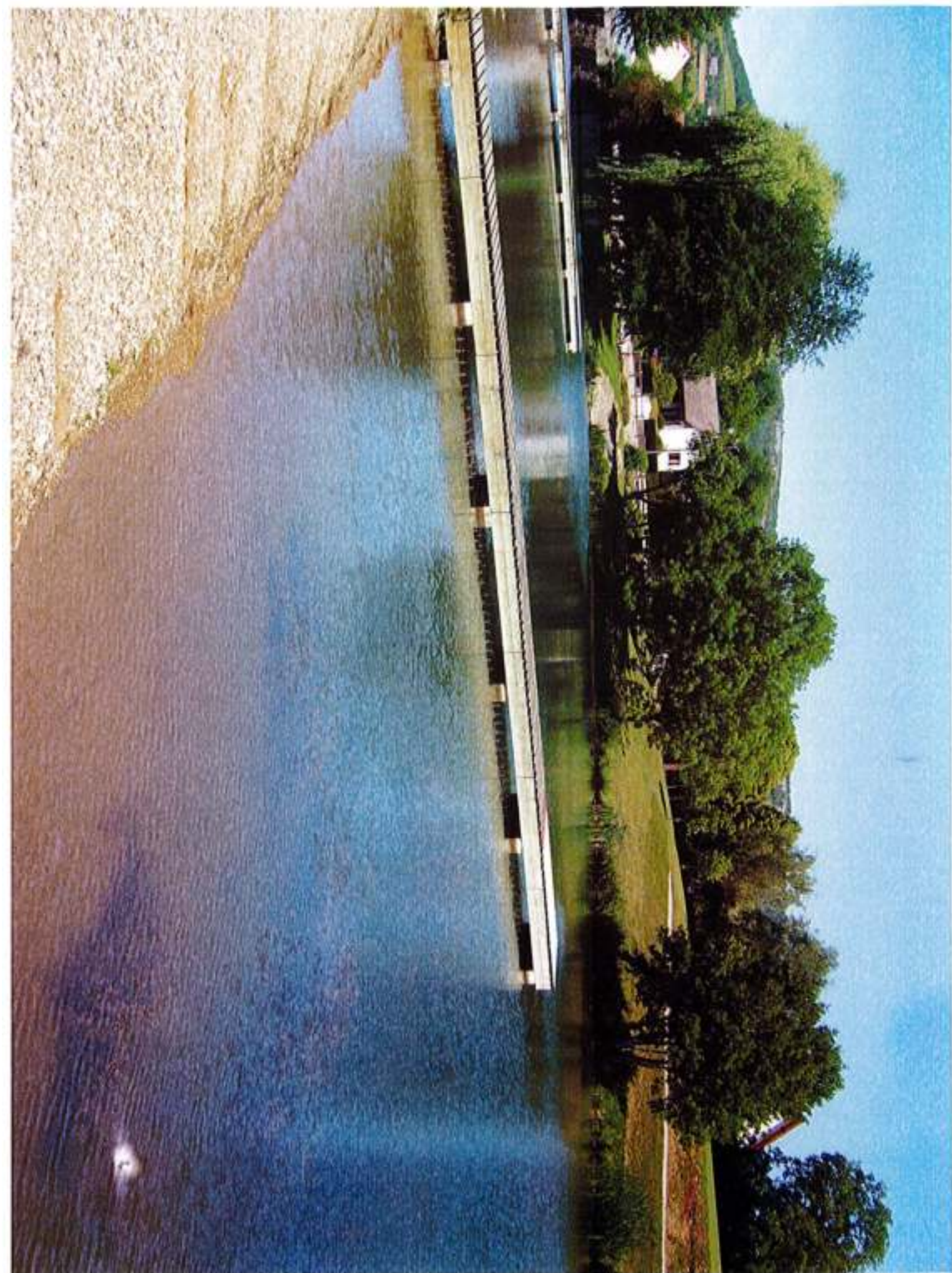
Parking -



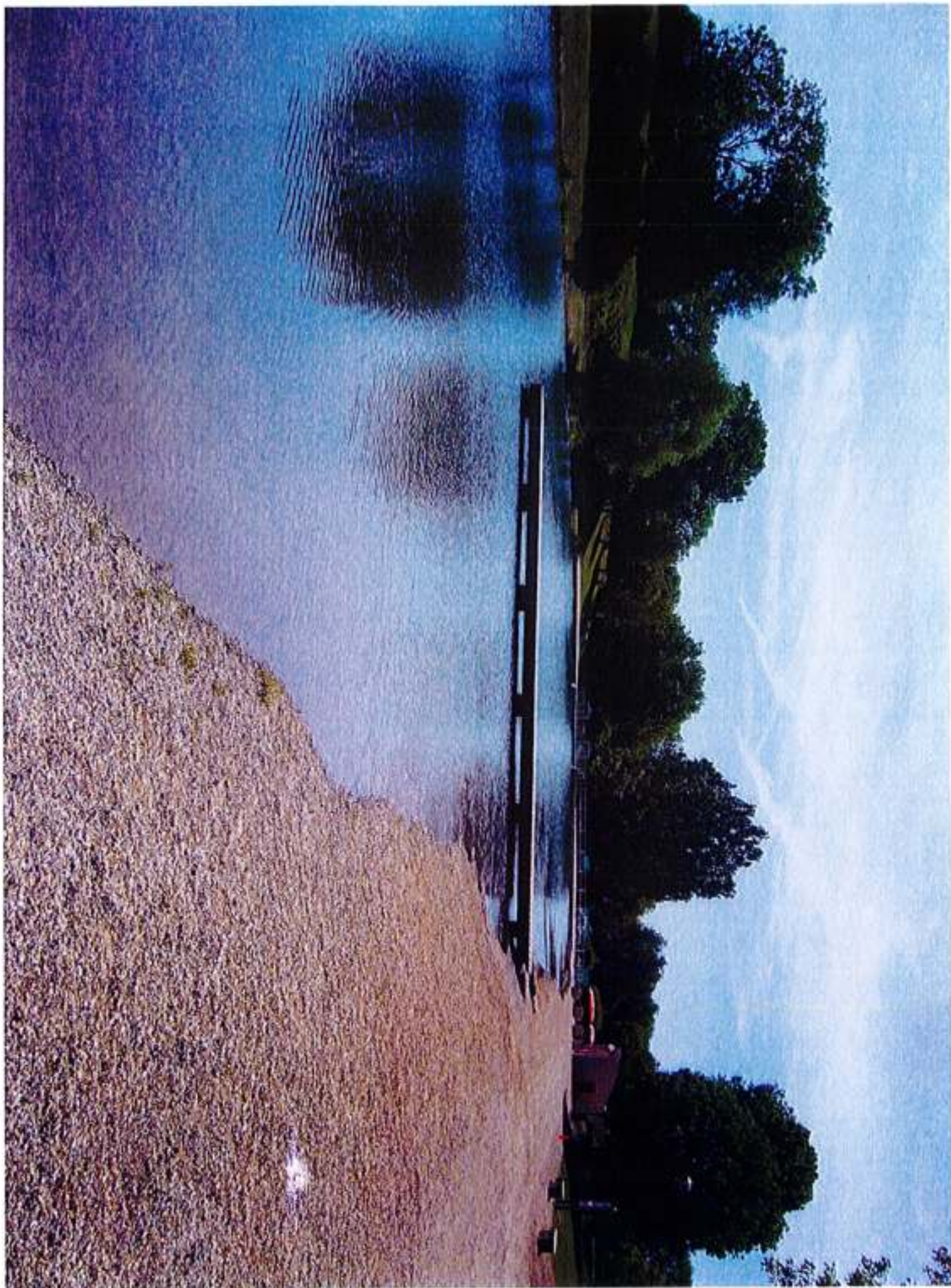
Z 1

SECTION

Canalisation souterraine
Collecte des eaux pluviales
et usées.



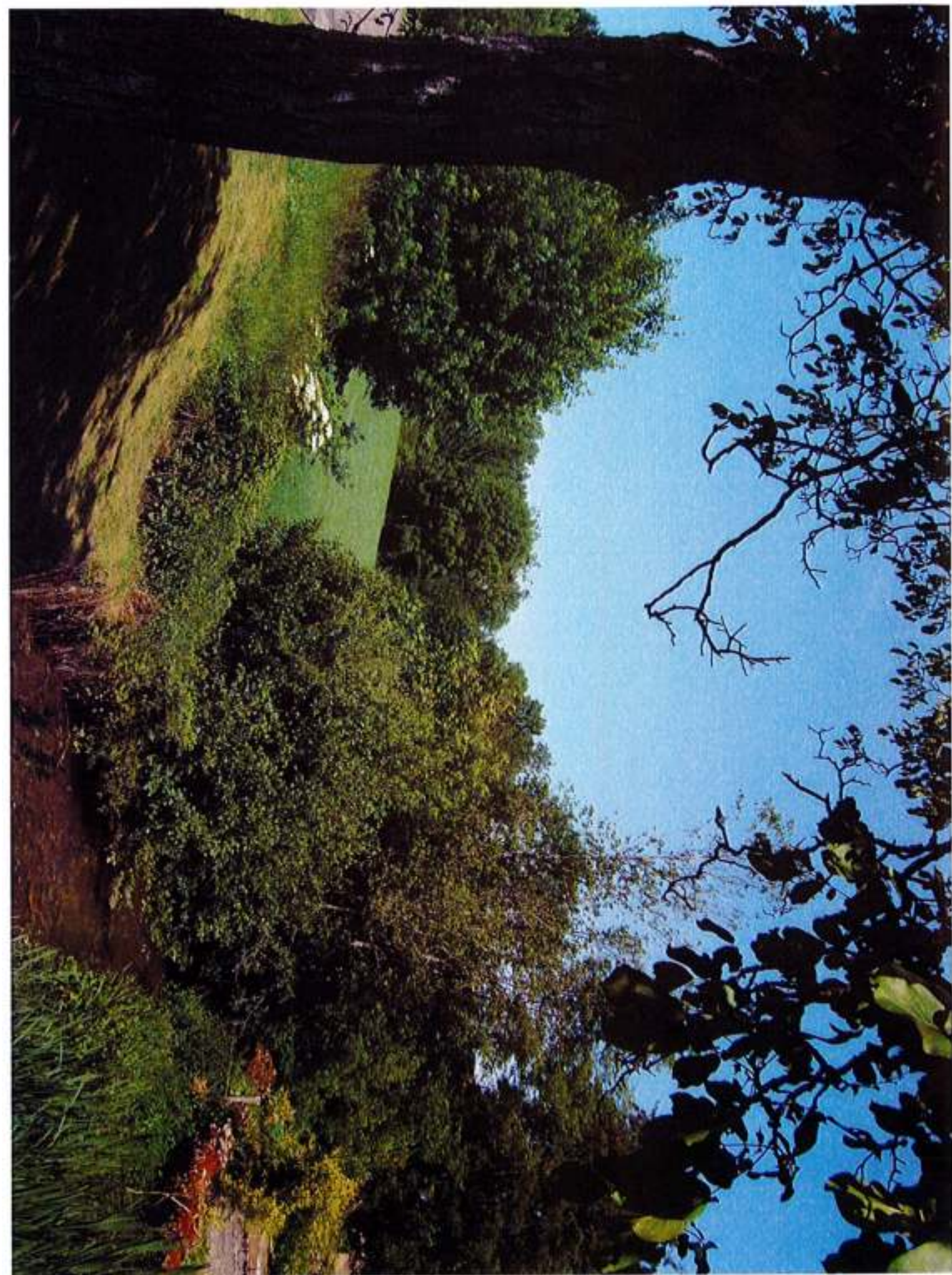
Vue de l'amont du Plan d'eau, Zone de baignade entre les 2 pontons



Vue de l'aval du plan d'eau ; dans le fond les 2 vannes du barrage.



Vue de l'aval du Plan d'eau. prise du ponton amont.



Ruisseau La Bruyère en amont du Plan d'eau.

NOLAY

SIT - Nom	SIT - Class UE	Class ratio	SIT - Class - Année	Classement suivant nouvelle directive européenne
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	A	2000	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	B	2001	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	B	2002	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	B	2003	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	A	2004	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	NON CONFORME	C	2005	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	B	2006	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	NON CONFORME	C	2007	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	B	2008	
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	CONFORME	B	2009	Eau de qualité bouillante
RUSSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	NON CONFORME	C	2010	Eau de qualité bouillante

II des analyses bactériologiques depuis 2000 :

Date	Qualification	Escherichia coli / 100ml (MP)	Entérocoques /100ml (MP)	Coliformes /100ml (MP)
		n/100ml valeur guide = 100 / 100 ml et valeur indicative = 2000 /100 ml	n/100ml valeur guide = 100 / 100 ml, pas de valeurs impératives suivant ancienne directive pour ce paramètre	n/100ml
18-jan-00	Bon			0
18-jan-00	Bon			100
29-jan-00	Bon			20
08-avr-00	Moyen	191		160
24-avr-00	Bon			230
16-jan-01	Moyen	210		215
03-jul-01	Bon			0
17-jul-01	Bon			38
01-août-01	Bon			0
22-août-01	Moyen	137		197
16-jan-02	Moyen	91		91
03-jul-02	Bon			18
17-jul-02	Bon			18
29-jul-02	Moyen	113		110
13-août-02	Bon			18
26-août-02	Moyen	112		110
12-jan-03	Bon			+48
07-jul-03	Bon			0
24-jul-03	Bon			+33
07-août-03	Moyen	127		127
25-août-03	Moyen	100		+197
16-jan-04	Bon			15
13-jul-04	Bon			60
27-jul-04	Bon			62
10-août-04	Bon			35
23-août-04	Bon			119
14-jan-05	Mauvais			3500
26-jan-05	Bon			208
18-jul-05	Moyen	520	1700	608
28-jul-05	Bon			0
11-août-05	Bon			NC/COMP
24-août-05	Moyen	371		400
20-jan-06	Bon			60
12-jul-06	Moyen	127		200
01-août-06	Moyen	143		138
17-août-06	Moyen	529	211	500
29-août-06	Moyen	294	1244	1000
27-jan-07	Moyen	189	160	60
11-jul-07	Mauvais		1400	2200
20-jul-07	Moyen	274	492	1900
24-jul-07	Mauvais		134	3500
27-jul-07	Moyen	333		360
08-août-07	Moyen	219		270
22-août-07	Moyen	250	126	180
28-jan-08	Moyen	160		800
09-jul-08	Moyen	485	211	1600
28-jul-08	Bon			500
11-août-08	Bon			60
26-août-08	Moyen	111		140
11-jan-09	Bon			100
08-jul-09	Moyen	277		300
22-jul-09	Moyen	125		180
04-août-09	Bon	110		20
18-août-09	Bon			300
15-jan-10	Moyen	220		
08-jul-10	Moyen	244		
22-jul-10	Mauvais		143	
28-jul-10	Moyen	195		
02-août-10	Moyen	213	112	
16-août-10	Moyen	470	251	

résultat inférieur aux valeurs guide = bonne qualité
 résultat supérieur aux valeurs guide mais inférieur aux valeurs impératives = qualité moyenne
 résultat supérieur aux valeurs impératives = mauvaise qualité

NOLAY

SIT - Nom	PLV - Date	ANA - Param. - Nom	U - Param. - Usaram.	alpha. - Résultat
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	16/06/2000	Transparence Secchi	mètre	0,8
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	10/07/2000	Transparence Secchi	mètre	1,2
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	20/07/2000	Transparence Secchi	mètre	1,5
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	08/08/2000	Transparence Secchi	mètre	0,9
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	24/08/2000	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	01/08/2001	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	03/07/2001	Transparence Secchi	mètre	<1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	17/07/2001	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	22/08/2001	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	18/08/2002	Transparence Secchi	mètre	0,6
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	03/07/2002	Transparence Secchi	mètre	<1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	17/07/2002	Transparence Secchi	mètre	0,8
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	29/07/2002	Transparence Secchi	mètre	0,15
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	13/08/2002	Transparence Secchi	mètre	1,6
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	26/08/2002	Transparence Secchi	mètre	1,5
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	12/06/2003	Transparence Secchi	mètre	0,95
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	07/07/2003	Transparence Secchi	mètre	0,9
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	24/07/2003	Transparence Secchi	mètre	0,6
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	07/08/2003	Transparence Secchi	mètre	0,6
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	25/08/2003	Transparence Secchi	mètre	0,5
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	16/08/2004	Transparence Secchi	mètre	>2
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	13/07/2004	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	27/07/2004	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	10/08/2004	Transparence Secchi	mètre	1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	23/08/2004	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	28/06/2005	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	14/06/2005	Transparence Secchi	mètre	2,5
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	18/07/2005	Transparence Secchi	mètre	0,8
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	11/08/2005	Transparence Secchi	mètre	1,1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	28/07/2005	Transparence Secchi	mètre	1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	24/08/2005	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	20/06/2006	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	12/07/2006	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	01/08/2006	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	17/08/2006	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	29/08/2006	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	27/08/2007	Transparence Secchi	mètre	0,9
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	11/07/2007	Transparence Secchi	mètre	0,8
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	20/07/2007	Transparence Secchi	mètre	0,8
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	24/07/2007	Transparence Secchi	mètre	0,7
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	08/08/2007	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	22/08/2007	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	26/06/2008	Transparence Secchi	mètre	<1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	09/07/2008	Transparence Secchi	mètre	<1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	28/07/2008	Transparence Secchi	mètre	0,8
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	11/08/2008	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	26/08/2008	Transparence Secchi	mètre	>1,0
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	04/08/2009	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	11/06/2009	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	08/07/2009	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	08/07/2009	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	22/07/2009	Transparence Secchi	mètre	0,7
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	18/08/2009	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	18/08/2009	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	15/08/2010	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	05/07/2010	Transparence Secchi	mètre	0,9
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	22/07/2010	Transparence Secchi	mètre	0,7
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	02/08/2010	Transparence Secchi	mètre	>1
RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	18/08/2010	Transparence Secchi	mètre	>1

NOLAY

BUREAU DES BRUYÈRES (VERS CAMPG)

- Suivi - 0	Date	Qualification	Analysa sp	Analysa sp	Apartomen	Limothra sp	Melampodi	Moroyali sp	Coulatore sp	Shewia sp	Wetowhira	Plantobrya	Cellula de
			CYANO01 cellul.	CYANO02 cellul.	CYANO03 cellul.	CYANO07 cellul.	CYANO19 cellul.	CYANO01 cellul.	CYANO24 cellul.	CYANO34 cellul.	CYANO36 cellul.	CYANO38 petit.	CYANO08 cellul.
0	01-août-08	Moyen	0	0	0	0	0	PRESENCE	0	0	0	0	-10000
0	29-août-08	Moyen	0	0	PRESENCE	0	0	PRESENCE	0	0	0	PRESENCE	-10000
0	21-juil-08		0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	25-août-08		0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	09-juil-08	Bin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3332	3400
0	18-août-09	Bin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	22-août-10	Moyen	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27
0	18-août-10		0		0	0	28	0	0	0	0	0	28

Colomnan: Lammaman Lyngja sp 0 % de colanar														
Colomna de 1 % de colanar	Colomna de 2 % de colanar	Colomna de 3 % de colanar	Colomna de 4 % de colanar	Colomna de 5 % de colanar	Colomna de 6 % de colanar	Colomna de 7 % de colanar	Colomna de 8 % de colanar	Colomna de 9 % de colanar	Colomna de 10 % de colanar	Colomna de 11 % de colanar	Colomna de 12 % de colanar	Colomna de 13 % de colanar	Colomna de 14 % de colanar	Colomna de 15 % de colanar
CYANOS	CYANOS	CYANOS	CYANOS	DATOM	DATOM	DINOPY	DINOPY	EUGLE	EUGLE	XANTH	XANTH	ZYDOPY	ZYDOPY	
col/mL	col/mL	col/mL	%	%	col/mL	%	col/mL	%	col/mL	%	col/mL	%	col/mL	%
0	0	0	0	24,8	41	0	0	15,6	25	0	0	0	0	
0	0	0	0	44,7	17	0	0	0	0	0	0	0	0	
0	0	0	0		1099									
0	0	0	0		23				1				1	
0	0	0	0		102				0				1	
0	0	0	0		10				0				0	

NOLAY

CLASSEMENT SUIVANT LA DIRECTIVE 2006/7/CE DU 15 FEVRIER 2006

2006 - 2007 - 2008 - 2009

RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)

	Percentile 90 :	1 467,94	Percentile 95 :	2 691,52
Escherichia Coli				
Entérocoques	Percentile 90 :	451,92	Percentile 95 :	763,81

Classement suivant nouvelle directive :

Qualité insuffisante

Classement national 2009 :

B

nombre de prélèvements pris en compte dans le classement suivant la nouvelle directive :

22

NOLAY

RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)

Analyses cyanobactériennes réalisées sur ce site

Site UE	Date PLV	Heure	Motif	Cellules de cyanobactéries	Chroococcus sp (cellules)	Colonies de chlorophycées	Colonies de chrysophycées	Colonies de diatomophycées	Colonies de euglenophycées	Colonies de zygophycées	% de colonies de chlorophycées	% de colonies de chrysophycées	% de colonies de diatomophycées	% de colonies de euglenophycées	Planktothrix sp (cellules)	Chlorophylla A
				CYANOBA	CYANO07	CHLOROP	CHRY SOP	DIATOMO	EUGLENO	ZYGOPHY	CHLORD1	CHRY S01	DIATOM1	EUGLE N1	CYANO39	CHLA
				N cell/mL	N cell/mL	N colo/mL	N colo/mL	N colo/mL	N colo/mL	N colo/mL	N %	N %	N %	N %	N cell/mL	N µg/l
O	21/07/2008	08:00	E	0	0	68	12	41	26	0	82.7	7.2	24.6	15.6		24
O	25/08/2008	09:45	E	0	0	21	0	17	0	0	55.3	0	44.7	0		2
O	08/07/2009	13:15	E	3400	8	285	0	1999	0	0				3392		
O	18/08/2009	10:05	E	0	0	120	2	23	1	1				0		

Coordonnées X et Y des points de baignades en Côte d'Or

SIT - Commune(s) du site - Nom	SIT - Nom	PSV - Coordonnées Lambert II - X	PSV - Coordonnées Lambert II - Y
ARNAY LE DUC	ETANG FOUCHE	763 947,00	2 239 259,00
NOLAY	RUISSEAU DES BRUYERES (VERS CAMPING)	774 108,00	2 218 934,00
PAGNY LE CHATEAU	LAC DE CHOUR	820 224,00	2 232 479,00
VANDENESSE EN AUXOIS	RESERVOIR DE PANTHIER	773 411,00	2 251 143,00
DIJON	LAC KIR (PLAGE EST)	801 796,00	2 261 840,00
MAGNY SUR TILLE	LAC DE LA TILLE	815 050,00	2 257 561,00
PONTAILLER SUR SAONE	SAONE (CAMPING DE PONTAILLER)	833 419,00	2 261 150,00
MARCENAY	LAC DE MARCENAY	755 103,00	2 321 310,00
PONT ET MASSENE	LAC DE PONT	752 394,00	2 276 269,00
RIEL LES EAUX	LAC DE RIEL LES EAUX	772 667,00	2 332 935,00
VENAREY LES LAUMES	PLAN D'EAU DU NID A LA CAILLE	759 027,00	2 284 880,00
GROSBOIS EN MONTAGNE	GROSBOIS-CONTRE RESERVOIR	771 596,00	2 259 525,00
ARC SUR TILLE	BASE DE LOISIRS D'ARC SUR TILLE	814 100,00	2 264 871,00